MANUEL D'UTILISATION

Rouleuse professionnelle semi-automatique

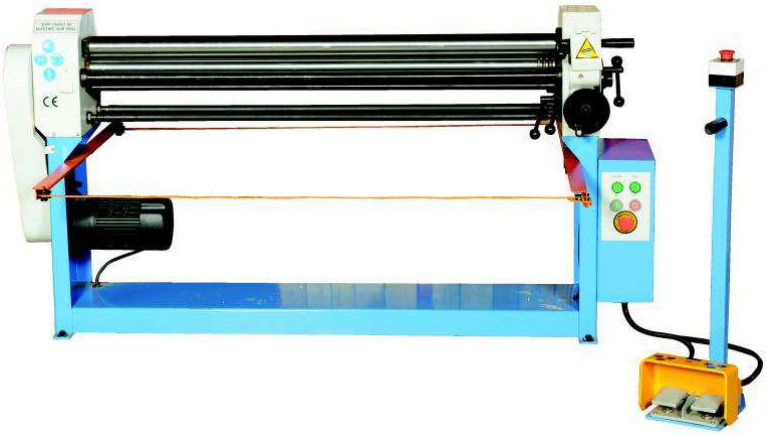

OT1300

Avant utilisation, veuillez lire attentivement ce manuel.

.

SOMMAIRE

I Spécification générale .....Page 3

II Avertissements généraux de sécurité des machines.....Page 3

III Structure de la machine.....Page 4

IV Description et fonctionnement.....Page 4

V Schéma électrique.....Page 7

VI Vue éclatée .....Page 8

VII Nomenclature des pièces .....Page 9

I Spécification générale

	MODELE	OT1300
1	Largeur maxi de roulage	1300 mm
2	Epaisseur maxi de roulage	1,5 mm
3	Diamètre de cintrage	60 mm
4	Vitesse de rotation	16 tr/min
5	Puissance du moteur	0,75 kW
6	Dimensions de l'emballage	1900x550x1100 (mm)
7	Poids net	270 kg

II Avertissements généraux de sécurité des machines

1. L'emploi incorrect de cette machine peut causer des blessures graves. La machine doit être installée, utilisée et entretenue correctement pour assurer la sécurité. Lire, comprendre et suivre les instructions contenues dans le manuel de l'opérateur et des pièces envoyé avec la machine.
2. Porter des vêtements adaptés. Pas de vêtements amples ou de bijoux qui peuvent se prendre dans les parties mobiles. Le port de gants et de chaussures à semelle de caoutchouc est recommandé pour une plus grande stabilité.
3. Ne pas se pencher. Une position de travail incorrecte peut provoquer une chute ou faire prendre les vêtements dans la machine et tirer l'opérateur dans cette machine.
4. Maintenir les carters de protection en place et en bon état de fonctionnement. Ne pas utiliser la machine sans les carters de protection.
5. Eviter les environnements de travail dangereux. Ne pas utiliser de machines-outils fixes dans des lieux humides ou détrempés. Maintenir le lieu de travail propre et bien éclairé.
6. Eviter les démarrages accidentels en s'assurant que l'interrupteur de démarrage est sur “OFF” avant de brancher la machine.
7. Ne jamais laisser la machine seule en marche. La machine doit être arrêtée quand elle n'est pas en service.
8. Débrancher l'alimentation électrique avant d'effectuer l'entretien. L'alimentation électrique de la machine doit être débranchée avant de procéder à des changements d'accessoires ou à des travaux de maintenance générale.
9. La machine doit être ancrée au sol.
10. Utiliser le bon outil. Ne pas forcer un outil ou un accessoire à effectuer un travail pour lequel il n'a pas été prévu.
11. Maintenir les mains bien visibles, à l'écart de toutes les pièces mobiles et des surfaces des rouleaux.
12. Tous les visiteurs doivent rester à distance de sécurité du lieu de travail. Sécuriser entièrement l'atelier à l'aide de cadenas, d'interrupteurs généraux et en enlevant les clés de démarrage.
13. Bien connaître l'outil utilisé — son application, ses limites et les risques potentiels.

14. Précautions électriques d'ordre général : Cette machine doit être mise à la terre conformément au National Electrical Code, ainsi qu'à la législation et aux codes locaux. Ce travail doit être effectué par un électricien qualifié. La machine doit être mise à la terre pour protéger son utilisateur contre les chocs électriques.

III Structure de la machine

L'opérateur doit poser la machine dans un espace suffisamment grand pour garantir un fonctionnement normal et une maintenance facile.
La machine est fixée au sol par 4 boulons (Fig. 1).
L'opérateur doit respecter les règles de sécurité d'utilisation de la machine.

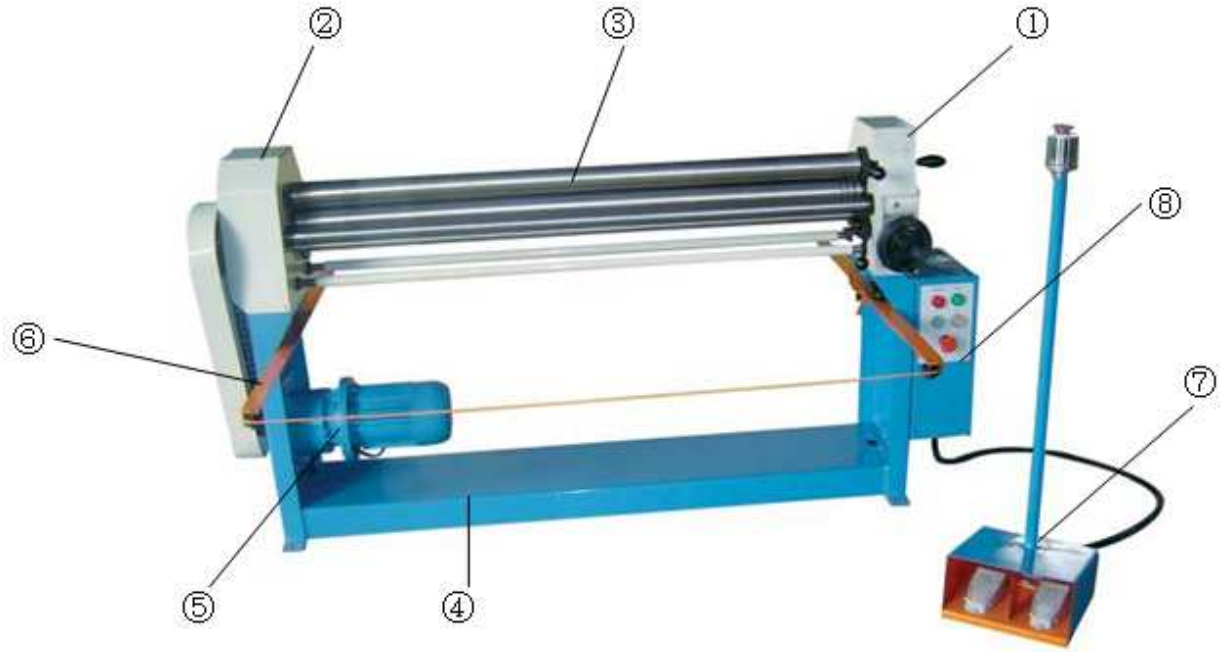

Fig1

1.Palier droit 2.Palier gauche 3.Rouleau de raccordement
4.Socle 5.Ralentisseur de puissance 6.Equipement de sécurité
7.Pédale 8.Equipement électrique

IV Description et fonctionnement

(1) Description :
La machine sert à usiner des plaques d'acier et à cintrer des câbles d'acier. Elle se compose de trois rouleaux, deux rouleaux d'entraînement (Fig. 2, n°1 n°2) et un rouleau arrière réglable (Fig. 2, n°3). Le rouleau arrière peut cintrer en colonne ou en cône. Le rouleau bas d'entraînement (Fig. 2, n°1) et le rouleau arrière (Fig. 2, n°3) peuvent laisser passer un câble d'acier. Le rouleau haut d'entraînement présente une fente en longueur (Fig. 2, n°2) pour l'usinage d'acier rainuré. La machine peut, à basse tension et grâce à la pédale de moteur, fonctionner vers l'avant et vers l'arrière.

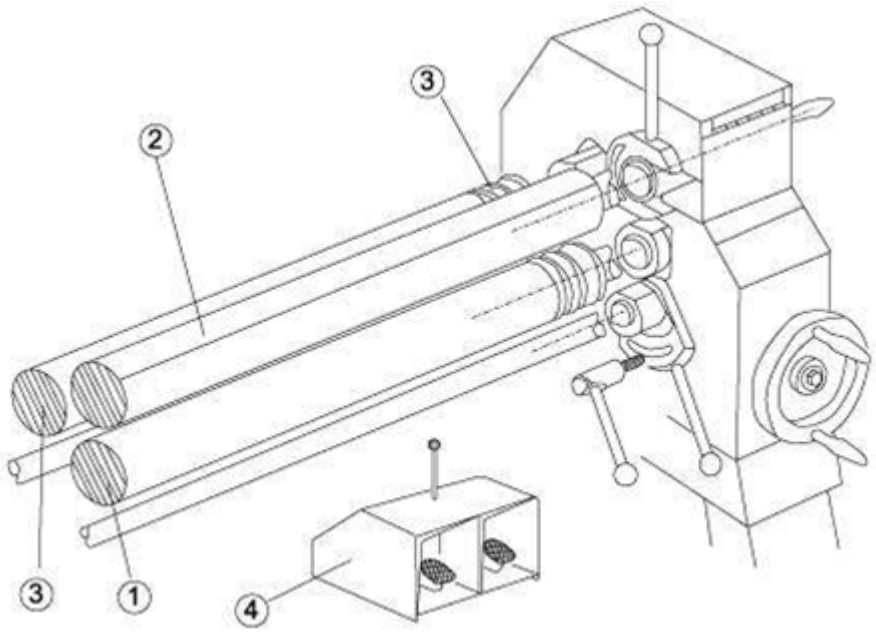

Fig. 2

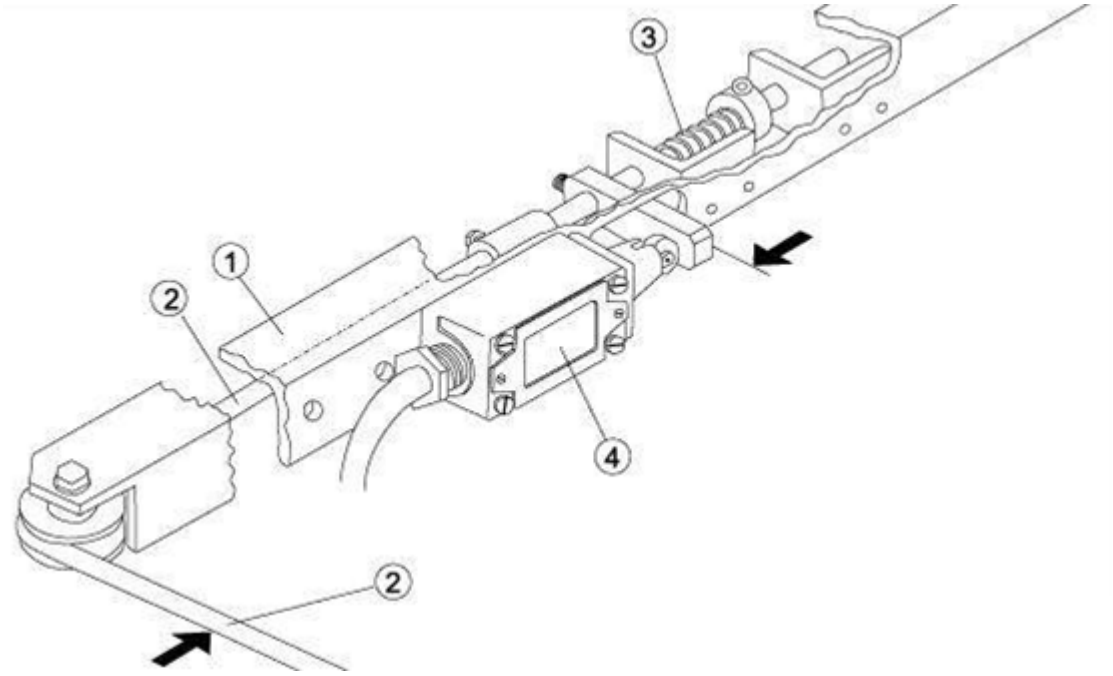

Fig. 3

Cette machine comporte un équipement de sécurité. Il permet de protéger la machine des situations d'urgence. L'équipement de sécurité se compose d'une manette (n°1) fixée à la cintreuse à rouleaux. Un câble contrôlé par un ressort est fixé sur la manette ; appuyez sur la manette, le câble vient toucher un petit interrupteur, la cintreuse s'immobilise.

La cintreuse à rouleaux est équipée de deux interrupteurs d'urgence, un placé sur le corps de l'équipement électrique et l'autre en haut de la pédale.

(2)
Attention
Vérifiez avec soin toutes les parties de la machine avant de la mettre en marche. Il est

interdit de démarrer la machine sans l'avoir vérifiée. Portez des vêtements adaptés. Ne portez ni vêtements amples, ni bagues, ni bracelets ou autres bijoux qui peuvent s'emmêler dans des pièces mobiles. Portez des gants pour travailler sur la machine. Ne déplacez pas le capot de protection, ne desserrez aucune pièce de la machine ou aucun équipement électrique quand elle est en marche.
Cette machine ne doit être utilisée que par un professionnel.

(3) Instructions

Ouvrez la poignée de démarrage (n°3) et la poignée de commande (n°4) avant le cintrage. Séparez le rouleau du haut (n°2) du rouleau du bas (n°1). Insérez la plaque d'acier entre les deux rouleaux, aidez-vous de la poignée de commande (n°4), le rouleau du bas se rapproche du rouleau du haut et touche la plaque, bloquez alors le rouleau du bas à l'aide de la poignée d'enroulement (n°3), le rouleau du haut est tenu également par la poignée d'enroulement (n°5), la pédale (n°6) pousse alors la plaque d'acier hors des deux rouleaux, la plaque est reçue par le rouleau arrière (n°7) et cintrée au rayon préréglé. Le rayon de cintrage change avec le mouvement du rouleau arrière qui est commandé par le volant de commande (n°8), la plaque est ainsi cintrée graduellement. Le rouleau du haut, à la fin du cintrage, est relâché à l'aide de la poignée d'enroulement (n°5), la poignée bascule vers l'avant, la plaque de manchon est séparée.

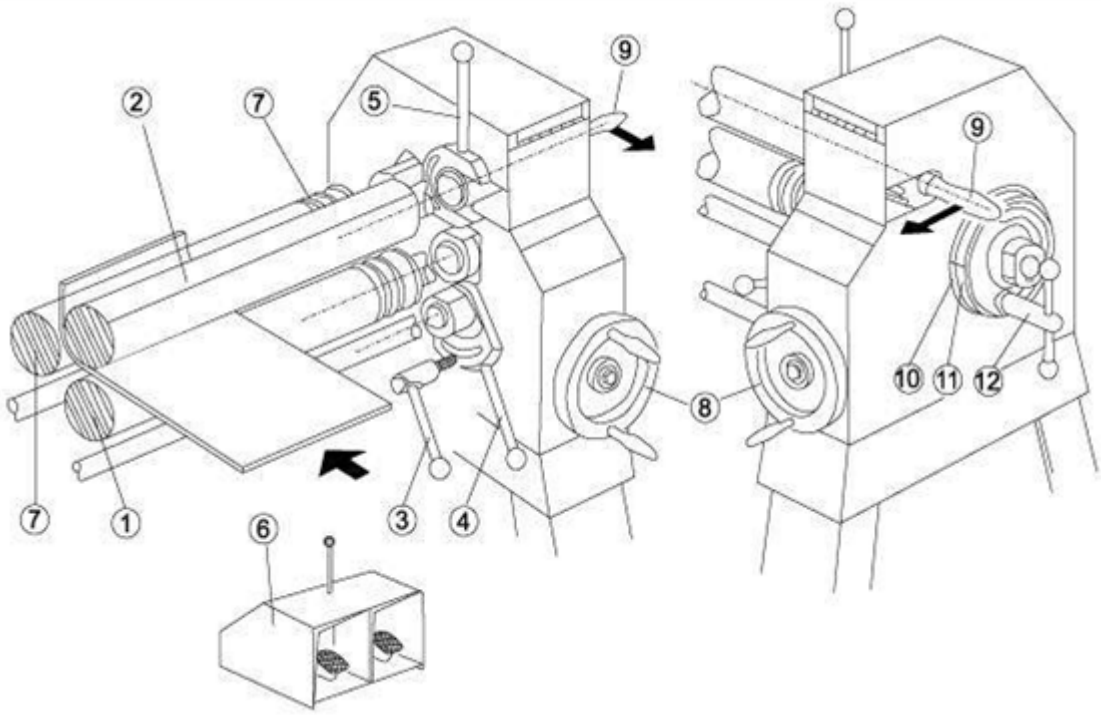

Fig. 5

Avertissement :

Faites attention à la gorge de la flasque (n°10, n°11) en cas de cintrage en cylindre, réglez-la en conséquence.

En cas de cintrage en cône, la vis (n°12) peut se desserrer.

Le rouleau arrière s'incline, la vis est réglée et fixée à nouveau à l'aide du volant de commande (n°8).

En cas de cintrage en cône, les deux gorges des flasques ne sont pas alignées (au contraire du cintrage en cylindre).

V. Schéma électrique

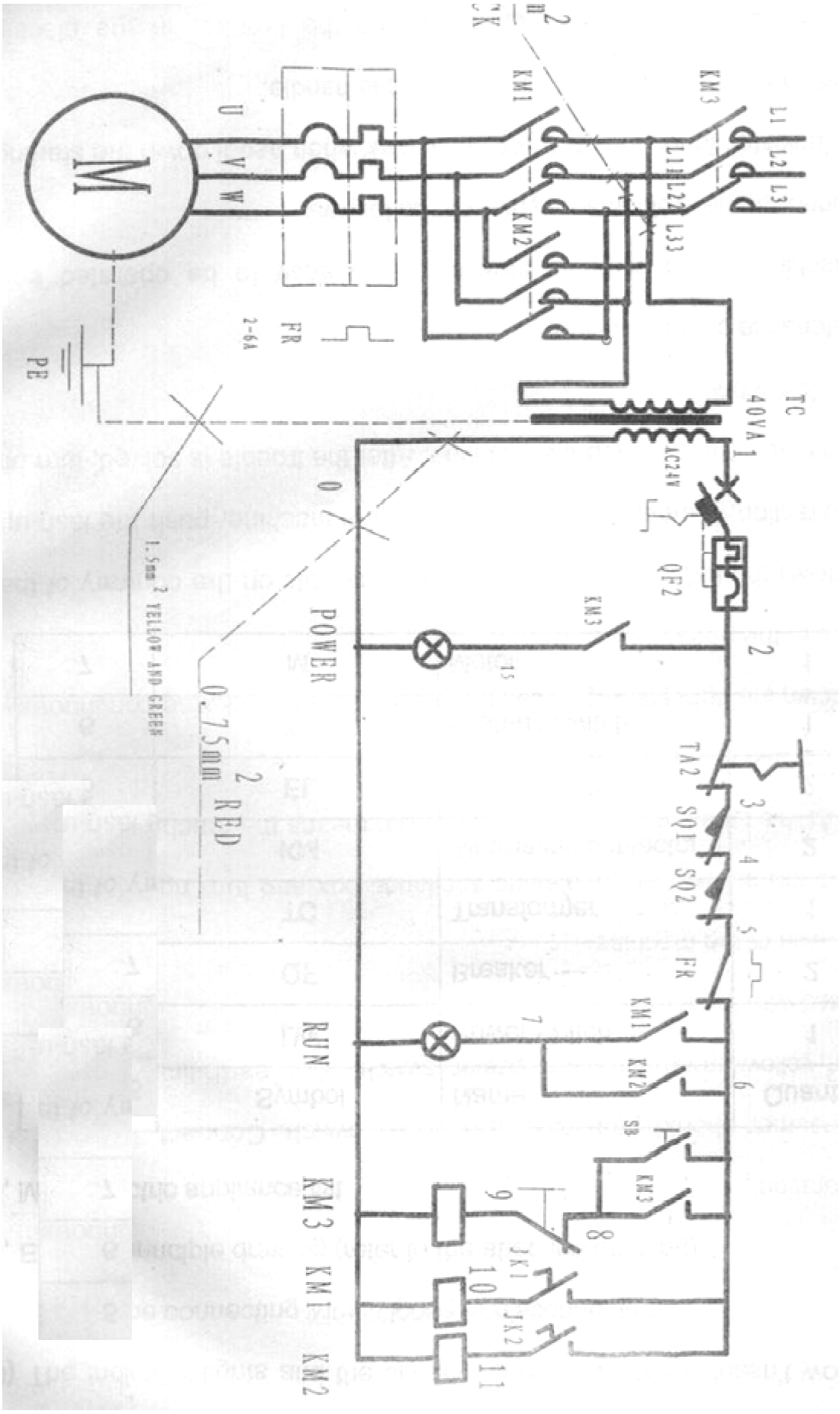

VI . VUE ECLATEE

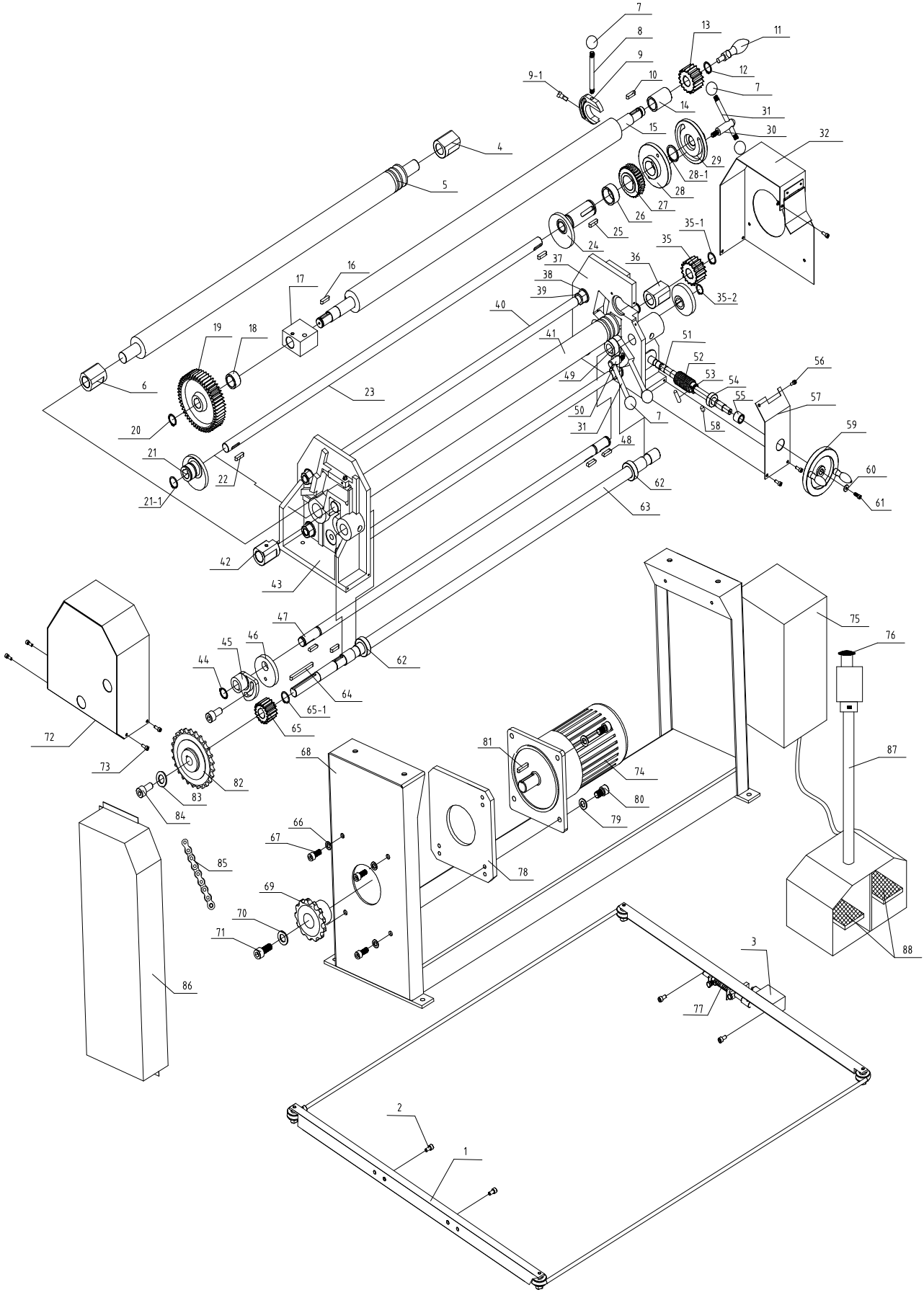

VII NOMENCLATURE

No.	Description	Qté	No.	Description	Qté
1	Rail de protection	1	35-1	Bague d'arbre	1
2	Vis	4	35-2	Engrenage	1
3	Interrupteur	1	36	Coussinet	1
4	Coussinet	1	37	Cadre droit	1
5	Rouleau	1	38	Rondelle	12
6	Coussinet	1	39	Boulon	12
7	Bouton de poignée	5	40	Arbre fixe	3
8	Tige de poignée	1	41	Rouleau	1
9	Bloc fixe	1	42	Coussinet	1
9-1	Boulon	1	43	Cadre gauche	1
10	Clavette	1	44	Bague	1
11	Poignée	1	45	Plaque d'excentrique	1
12	Bague	1	46	Plaque fixe	1
13	Engrenage	1	47	Arbre de réglage	1
14	Coussinet	1	48	Clavette	3
15	Rouleau	1	49	Plaque de réglage	1
16	Clavette	1	50	Tige vissée fixe	1
17	Bloc	1	51	Arbre de vis sans fin	1
18	Coussinet	1	52	Tige de vis sans fin	1
19	Grand engrenage	1	53	Arbre de goupille	1
20	Bague	1	54	Coussinet	1
21	Plaque d'excentrique	1	55	Coussinet	1
21-1	Bague d'arbre	1	56	Vis	6
22	Clavette	1	57	Bloc d'arrêt	1
23	Arbre de réglage	1	58	Fixing Vis	1
24	Plaque d'excentrique	1	59	Volant manuel	1
25	Clavette	1	60	Rondelle	1
26	Coussinet	1	61	Vis	1
27	Roue à vis sans fin	1	62	Coussinet	2
28	Plaque fixe	1	63	Arbre	1
28-1	Bague d'arbre	1	64	Clavette	1
29	Plaque de réglage	1	65	Engrenage	1
30	Tige vissée fixe	1	66	Rondelle plate	8
31	Tige de poignée	3	67	Vis	1
32	Capot de protection	1	68	Rondelle	2
35	Engrenage	1			

No.	Description	Qté	No.	Description	Qté
69	Petite roue à chaîne	2	79	Rondelle plate	8
70	Rondelle	8	80	Vis M12X35	4
71	Vis	1	81	Clavette 10x45	1
72	Capot de protection gauche	1	82	Grande roue à chaîne	1
73	Vis	4	83	Rondelle	6
74	Moteur	1	84	Vis	1
75	Boîtier électrique	1	85	Chaine	1
76	Interrupteur d'urgence	1	86	Capot de protection	1
77	Ressort	1	87	Montant	1
78	Plaque de liaison pour moteur	1	88	Interrupteur au pied	1

DECLARATION « CE » DE CONFORMITE

OTMT DECLARE QUE LE PRODUIT DESIGNE CI - DESSOUS :
MODELE / REFERENCE : OT1300 / 99 060 100

MARQUE : **OTMT**

EST CONFORME

- AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DEFINIES PAR L ‘ANNEXE I DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE **2006/42/CE** (DIRECTIVE MACHINE) QUI CONCERNE LES REGLES TECHNIQUES ET LES PROCEDURES DE CERTIFICATION DE CONFORMITE QUI LUI SONT APPLICABLES.
- AUX DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DEFINIES PAR LA DIRECTIVE EUROPEENNE **2006/95/CE** RELATIVE AUX EQUIPEMENTS BASSE TENSION.

PERSONNE AUTORISEE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE :

MONSIEUR YVON CHARLES

FAIT A SAINT OUEN L’AUMÔNE, LE 25 JUIN 2012

YVON CHARLES
DIRECTEUR GENERAL

OTMT : 11 Avenue du Fief, 95310 Saint Ouen L'Aumône, France

CERTIFICAT DE GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE :

Ce produit est garanti pour une période de 1 an à compter de la date d'achat (bordereau de livraison ou facture).
Les produits de marque OTMT sont tous essayés suivant les normes de réception en usage.
Votre revendeur s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de construction ou de matières. La garantie consiste à remplacer les pièces défectueuses.
Cette garantie n'est pas applicable en cas d'exploitation non conforme aux normes de l'appareil, ni en cas de dommages causés par des interventions non autorisées ou par négligence de la part de l'acheteur.
Si la machine travaille jour et nuit la durée de garantie sera diminuée de moitié.
Cette garantie se limite au remplacement pur et simple et sans indemnités des pièces défectueuses. Toute réparation faite au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de proroger sa date de validité.
Les réparations ne donnent lieu à aucune garantie.
Les réparations au titre de la garantie ne peuvent s'effectuer que dans les ateliers de votre revendeur ou de ses Ateliers agrées.
Le coût du transport du matériel et de la main d'œuvre restent à la charge de l'acheteur.

PROCEDURE A SUIVRE POUR BENEFICIER DE LA GARANTIE :

Pour bénéficier de la garantie, le présent certificat de garantie devra être rempli soigneusement et **envoyé à votre revendeur avant de retourner le produit défectueux**. Une copie du bordereau de livraison ou de la facture indiquant la date, le type de la machine et son numéro de référence devront y figurer.
Dans tous les cas **un accord préalable de votre revendeur est nécessaire avant tout envoi.**

Référence produits : ---------- **Modèle** OTMT : ----------
(celle de votre revendeur)

Nom du produit : ----------

Date d'achat : ----------

N° de facture ou N°de Bordereau de livraison :----------

Motif de réclamation : ----------

Type / descriptif de la pièce défectueuse : ----------

---
pensez à joindre copie du bordereau de livraison ou de la facture

---

Vos coordonnées : N° de client : ---------- Nom : ----------
Tel : ----------

Date de votre demande : ----------